

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-François BOUGUET, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

NUMÉRO	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
2024-079	1- MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SALLES	A l'unanimité
2024-080	2- CREATION D'UN NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE DANS LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE AU 1 ^{er} JANVIER 2025	A l'unanimité
2024-081	3- FINANCEMENT CONGÉ BONIFIÉ	A l'unanimité
2024-082	4- ATTRIBUTION DES BONS DE NOËL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL.	A l'unanimité
2024-083	5- NOMINATION DE DEUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CEPH	A l'unanimité
2024-084	6- ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2025	A la majorité
2024-085	7- AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET VILLE	A la majorité
2024-086	8- AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE EAU	A la majorité
2024-087	9- DON DU « KLUB DES ENTREPRENEURS » AUX ASSOCIATIONS BRIAROISES.	A l'unanimité
2024-088	10- CONVENTION SPECIFIQUE D'INTERVENTION D'URGENCE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE TROUSSE-BOIS	A l'unanimité

Briare, le 25 novembre 2024

La Secrétaire de séance

Le Maire



Jacqueline LAURENT



Pierre-François BOUGUET